

# Stratégie durable d'obligations canadiennes de base plus CIBC

## Commentaires sur le portefeuille en date de mars 2025

### Aperçu

- La 30e Conférence des Parties aura lieu au Brésil à la fin de l'année 2025, où les signataires de l'Accord de Paris se réuniront pour discuter des progrès réalisés. Ce sera une étape importante pour l'objectif mondial de carboneutralité. Nous nous attendons à ce que l'élimination du dioxyde de carbone (EDC) sera un élément important de cette discussion et du plan global visant à élargir les efforts de décarbonation à l'échelle des marchés, et nous croyons qu'ils constitueront un élément de plus en plus essentiel dans la réalisation des ambitions climatiques mondiales à mesure que les systèmes énergétiques et le secteur se rapprocheront de la carboneutralité. Par conséquent, ce secteur se développe rapidement afin d'atteindre l'ampleur requise pour réaliser ces objectifs. Selon les estimations récentes, jusqu'à 10 gigatonnes de dioxyde de carbone devraient être absorbées chaque année d'ici 2050 pour créer une économie carboneutre.
- Les solutions d'EDC fondées sur la nature sont éprouvées et celles réalisables fondées sur la technologie devraient continuer d'évoluer en conséquence, car elles atténuent les pires effets des changements climatiques à court terme. Certaines solutions d'EDC novatrices ou fondées sur la technologie sont aujourd'hui viables à plus petite échelle, mais davantage d'innovation et une amélioration de l'économie seront nécessaires avant qu'elles ne soient commercialement viables. Dans le contexte actuel, nous prévoyons que les solutions fondées sur la nature domineront le marché de l'EDC au moins jusqu'en 2030, mais que les solutions novatrices d'EDC continueront de s'améliorer sur les plans de la technologie et des coûts, ce qui se traduira par une part de marché accrue à long terme.
- Dans l'ensemble, nous croyons que l'EDC constitue un secteur clé de l'économie en transition, et qu'une combinaison d'approches fondées sur la nature, novatrices et hybrides sera nécessaire pour lutter contre les émissions résiduelles en 2050 et au-delà. Bien que l'univers actuel des placements soit limité, le solide soutien des intervenants du marché fait en sorte que le secteur est prêt à croître, ce qui permet une plus grande liquidité et une transparence accrue dans les marchés du carbone. Nous croyons que cela se traduira au bout du compte par un plus grand nombre d'occasions pour les investisseurs dans les années à venir, à mesure que le rôle de l'EDC dans les plans de transition climatique et les efforts mondiaux de décarbonation deviendra plus clair.

### Rendement

- Les marchés ont été dominés par les craintes entourant les tarifs douaniers du président Trump, ce qui a fait chuter les taux à court terme et élargir les écarts de taux en mars. Les menaces liées aux contre-tarifs douaniers mondiaux, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur le PIB, l'inflation et la politique économique, ont exacerbé le problème.
- Les taux obligataires ont diminué sur l'ensemble de la courbe, d'un trimestre à l'autre et d'une année à l'autre. Cette variation a été plus prononcée dans la partie courte de la courbe des taux, car les obligations à court terme ont continué de baisser en raison des prévisions de nouvelles baisses de taux. Au cours du dernier trimestre, la courbe des taux au Canada est plus accentuée que celle aux États-Unis, ce qui reflète un mouvement plus prononcé des obligations canadiennes à plus court terme, que l'on attribue à des préoccupations accrues à l'égard d'un ralentissement au Canada en raison d'une guerre commerciale. Conformément à la tendance à l'aversion pour le risque, les écarts de taux ont continué de s'élargir. Bien que les nouvelles émissions continuent d'être sursouscrites, elles arrivent sur le marché avec des concessions de plus en plus importantes et continuent de creuser les écarts de taux des titres secondaires.
- Dans l'ensemble, nous avons continué de réduire les titres de créance et d'accroître la nature défensive du portefeuille, car nous nous attendons toujours à ce que les écarts de taux s'élargissent à court terme. Bien que le portefeuille continue de surpondérer le secteur des obligations de sociétés, le risque a été considérablement réduit, les titres de créance à moyen et à long terme étant sous-pondérés. Le rendement du portefeuille est supérieur à celui de l'indice de référence, en raison de la stratégie de répartition sectorielle, tandis que la durée est légèrement plus longue que celle de l'indice de référence.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du 31 mars 2025, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions.

Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts et ne sont pas garantis.

Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont distribuées par Placements CIBC inc. et Services Investisseurs CIBC inc., filiales en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC). Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont offertes par CIBC.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

<sup>MD</sup> Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.